

Les réformes dans le monde arabe: quelle stratégie pour l'Union européenne ?

2006/2172(INI) - 27/03/2007

La commission a adopté le rapport d'initiative de Michel ROCARD (PSE, FR) sur les réformes dans le monde arabe et la stratégie que l'Union européenne devrait adopter. Le rapport plaide en faveur d'une amélioration substantielle des relations entre l'UE et le monde arabe et de plus de réformes dans des secteurs tels que l'économie, la politique et les droits de l'homme dans les pays arabes.

La commission a commencé par exprimer sa conviction que "l'impuissance qui est le fondement même du sentiment de "malheur arabe" peut être vaincue dans le cadre d'un partenariat rénové, fondé sur la compréhension, la confiance mutuelle, le respect des pratiques sociales et culturelles et la crédibilité de l'autre". Elle a indiqué que l'occidentalisation des sociétés arabes "n'est pas la voie la plus appropriée à cet effet". Les députés européens se sont félicités de la communication de 2006 de la Commission relative au renforcement de la politique européenne de voisinage, qu'ils considèrent comme un instrument crucial pour la promotion de la réforme au sein des pays du sud et de l'est de l'UE. Le partenariat entre l'UE et le monde arabe dans sa globalité devrait bénéficier d'un nouvel élan, "tout en veillant à cibler les secteurs de coopération bien spécifiques et en agissant de concert avec les structures politiques existantes telles que la Ligue arabe ou le Conseil de coopération du Golfe".

Insistant sur le fait que la faiblesse du processus de réforme dans le monde arabe résulte également des problèmes et des controverses existant entre certains pays arabes, le rapport demande à l'UE de faire tout son possible pour faciliter l'intégration politique et économique de ces pays. Il fait observer qu'afin "d'exercer une influence véritable, l'UE ne devrait pas donner une impression de supériorité ni offrir l'image d'une donneuse de leçons, mais devrait plutôt faire du dialogue euro-arabe un dialogue véritable se déroulant sur un pied d'égalité".

Les pays arabes sont, quant à eux, invités à combattre toute impunité et à mettre en place des mécanismes de justice transitionnelle afin d'assurer la justice aux victimes de violations graves de droits de l'homme et de juger les responsables de ces crimes. Les députés européens ont également estimé que, dans le cadre de la recherche de nouveaux interlocuteurs dans le monde arabe, il convient de ne pas tenir compte des personnes, des organisations et des Etats qui approuvent les actions terroristes et ne reconnaissent pas l'existence légale de l'Etat d'Israël. Ils ont toutefois noté que l'Europe est souvent perçue comme partisane dans le conflit israélo-arabe, et que tout approfondissement des relations euro-arabes est tributaire de "l'énergie et du talent avec lesquels l'Europe parviendra à concilier son devoir et sa responsabilité historiques à l'égard de l'Etat d'Israël et du peuple juif avec sa responsabilité de jouer un rôle plus actif et plus efficace en garantissant davantage le respect du droit international et du droit humanitaire, afin de parvenir à un règlement durable du conflit, notamment à la création d'un Etat palestinien vivant côte à côte, en paix et en sécurité, avec l'Etat d'Israël".

En raison des maigres performances démocratiques, économiques et sociales de certains gouvernements arabes, le rapport demande que l'Europe accorde un "soutien politique visible" aux acteurs civils, associatifs et religieux, en particulier aux organisations politiques qui promeuvent la démocratie par la non-violence, à l'exception des forces sectaires, et en y incluant, le cas échéant, les laïcs et les islamistes modérés que l'Europe a encouragés à participer au processus démocratique, "faisant ainsi la part des choses entre perceptions culturalistes et pragmatisme politique".

Les députés européens ont toutefois constaté qu'en matière de réformes politiques et d'avancées sur la voie de la démocratie, les régions du monde arabe connaissent des situations très différentes et "qu'il convient,

en conséquence, de ne pas imposer de modèle unique". Ils ont souligné que le soutien au développement de la société civile et au respect des droits fondamentaux, notamment ceux liés à la liberté d'expression et à la religion, ne peut se confondre avec le choix des régimes ni avec les modalités de sélection des dirigeants. Ils ont également noté que "la volonté des peuples peut être différente de celle admise en Europe" et que toute tentative de l'aligner sur des modèles européens par la force peut se révéler contre-productive.

Entre autres recommandations, la commission invite la Commission à favoriser davantage dans le monde arabe le respect du principe de l'Etat de droit ainsi que le processus de réforme judiciaire, "qui devrait se faire dans le respect des valeurs découlant du système universel des droits de l'homme". Enfin, tout en reconnaissant que la lutte contre le terrorisme est un aspect important de la relation euro-arabe, le rapport indique qu'il est vital "que cette relation ne rejette pas dans l'ombre ni ne retarde toute une série d'autres thématiques d'intérêt commun". Les députés européens ont par conséquent demandé à la Commission d'encourager les échanges entre étudiants, enseignants, universitaires et chercheurs entre l'UE et les pays arabes, et de faciliter ces échanges grâce à un régime de visas adapté et plus souple